

## TOURDEFENSE2000.COM DEVIENT PLUS INTERACTIF !

De nombreux chantiers sont en cours pour améliorer l'attractivité du site Internet de la Tour et pour mieux vous servir : gestion électronique de documents, traduction du site en Anglais, ouverture du site vers plus d'interactivité. Travaillant bénévolement à l'amélioration de ce site, nous ne pouvons malheureusement pas toujours avancer aussi vite que nous le souhaiterions mais nous sommes cependant fiers de vous annoncer aujourd'hui la mise en place de nouveaux outils qui ouvre notre site vers plus d'interactivité (Web 2.0 pour les plus avertis!). Trois nouvelles fonctionnalités viennent donc enrichir le site :

1. Mise en place d'un outil de commentaires des articles postés : tout internaute enregistré sur le site pourra désormais déposer des commentaires, questions en lien avec un article déposé. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffira simplement de vous connecter au site, d'entrer votre login et mot de passe, et d'ensuite cliquer sur le lien "Ajouter un commentaire" en bas de l'article en question. Votre commentaire sera alors visible par l'ensemble des internautes lisant l'article par la suite.

2. Mise en place d'un flux RSS : pour les non-initiés, un flux RSS permet d'être averti automatiquement de la mise en ligne d'un nouvel article directement depuis un lecteur RSS qui peut être installé sur votre PC ou depuis des sites du type iGoogle. Cela vous permet en particulier de ne pas avoir à vous connecter par vous-même à notre site pour vérifier si une nouvelle news a été déposée.

3. Mise en place d'un forum : le forum a été demandé par nombre d'entre vous, car il permet en effet d'échanger sur tout type de sujet et pas forcément en lien avec les articles publiés. Un sous-forum réservé aux copropriétaires a été également créé, celui-ci n'est accessible que lorsque vous êtes enregistrés.

Ces nouveaux outils permettent à chacun de s'exprimer librement, nous vous demandons cependant de respecter certaines règles éthiques. Tout message ne respectant ces différentes règles seront supprimés par le modérateur du forum. Le lien vers les règles en question : [cliquez ici](#).